

Élection du chargé de mission Santé : Formation & Recherche de l'université Bretagne Sud

Le conseil d'administration

*Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L712-2 ;
 Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud, notamment l'article 33 ;*

David MENIER a été élu président de l'UBS par le conseil d'administration le 29 avril 2025.

Conformément à l'article 33 des statuts, le président de l'université peut proposer à la désignation du conseil d'administration des vice-présidents non statutaires ou des chargés de mission auxquels il confie des missions particulières.

Leur élection se fait à la majorité absolue des membres en exercice du conseil d'administration.

Si, après un tour de scrutin, le candidat ou la candidate n'a pas obtenu cette majorité, il est procédé à un deuxième tour dans les mêmes conditions.

Si à l'issue de ce deuxième tour, aucune majorité absolue ne s'est dégagée, un troisième tour est organisé ; l'élection a lieu à la majorité relative des suffrages exprimés, le président pouvant proposer un nouveau candidat.

Ainsi, le président de l'UBS a proposé d'élire Monsieur Thierry MORINEAU en qualité de chargé de mission Santé : Formation & Recherche.

Après en avoir délibéré,

Élit, sur proposition du président de l'UBS, à bulletins secrets et à la majorité des membres en exercice au premier tour, Monsieur Thierry MORINEAU en qualité de chargé de mission Santé : Formation & Recherche.

Documents en annexe :

- Lettre de mission

Décompte des votes :	Nombre de bulletins :	20
Membres en exercice : 31	Pour le candidat :	19
Membres présents : 19	Blancs :	1
Membres représentés : 5	Abstentions :	4

Visa du président, David MENIER
 Par délégation, Michel GENTRIC

Signé électroniquement par : Michel GENTRIC
 Date de signature : 06/10/2026
 Qualité : VP CA, RSE et RH



Transmission à la Rectrice, Chancelière des universités et publication sur le site de l'UBS : 7 octobre 2026

